

Paris, le 28 janvier 2013

1^{ère} étape du renouveau de l'aéroport Paris-Orly

**Aéroports de Paris lance le réaménagement
de l'esplanade du Terminal Sud**

Dans le cadre du vaste programme de travaux qui donnera un nouveau visage à l'aéroport Paris-Orly à l'horizon 2018, Aéroports de Paris reconfigure la totalité des abords des terminaux et les accès aux parkings.

Réalisé pour simplifier les circuits et l'orientation des passagers, ce chantier commence en janvier 2013 par le réaménagement de l'esplanade du Terminal Sud, pour s'achever au printemps 2014. Pour les passagers, l'accès au parking P1 et à la Dépose Minute sera plus aisé, plus fluide, car déplacé en amont du Terminal Sud.

Des trottoirs qui passent de 6 à 17 mètres

Ce chantier va rééquilibrer la distribution entre les espaces routiers et piétons. Le parvis piéton du Terminal Sud sera arboré et élargi pour atteindre 17 mètres (au lieu des 6 mètres existants aujourd'hui). Il sera également modernisé, végétalisé et aménagé avec du mobilier urbain de qualité.



Les étapes du réaménagement du linéaire du Terminal Sud

A partir du 22 janvier 2013, le **parking "Dépose minute"** du Terminal Sud sera transféré dans le parking P1 (parking au contact du Terminal Sud). La Dépose minute sera réouverte en surface à l'automne 2013.

Durant ces travaux, tout stationnement inférieur à 20 min est gratuit dans les parkings P1, P3 et P6.

De septembre 2013 à février 2014, **l'esplanade piétonne** devant le Terminal Sud sera agrandie et aménagée, pour plus de fluidité, de services et de confort.

Une présence humaine renforcée pour accompagner le chantier

Aéroports de Paris met en place :

- du personnel sur les espaces routiers pour orienter les conducteurs,
- des agents dans le parking P1 (sur les cheminements piétons et près des ascenseurs) pour informer les passagers,
- des liftiers dans les ascenseurs du parking P1, aux heures les plus fréquentées pour fluidifier l'accès au Terminal Sud.

Impacts pour les professionnels

- **Pour les taxis** : aucun changement concernant leur accès en zone de dépose.
- **Pour les cars de groupes** : déplacement à partir du 9 janvier du parking des cars depuis l'esplanade du Terminal vers une zone dévolue dans le parking P6. Fin juin, retour de leur stationnement à l'emplacement initial dans un parking PRO réaménagé, avec 6 arrêts qui leur seront dédiés.

- **La gare routière** (bus RATP, Air France, etc.) reste inchangée.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 35 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2011, Aéroports de Paris a accueilli 88 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, près de 2,5 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2011, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 502 millions d'euros et le résultat net à 348 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.